

L'Organisation des Nations Unies (ONU) créée en 1945 (conférence de San Francisco), se distingue par une capacité d'action supérieure à celle de la Société des Nations (SDN) (créée en 1920). Elle s'engage activement dans la préservation de la paix mondiale à travers des mesures contre les actes d'agression. Elle œuvre également pour l'équité des droits entre les nations et stimule la coopération internationale. Elle a pour objectif d'instaurer une véritable sécurité collective. Dans ce cadre, un État, tout en étant souverain sur son territoire, ne devrait recourir à la force qu'en situation de défense légitime ou sous l'égide d'une opération sanctionnée par l'ONU.

En 1992, le Secrétaire général de l'ONU Boutros-Ghali publie "Un Agenda pour la Paix". C'est un véritable tournant dans l'action de l'ONU. Il vise à redéfinir l'action de l'ONU en matière de paix et de sécurité internationales dans le contexte post-Guerre froide. Ce document divise l'action de l'ONU en cinq modalités : prévention des conflits, rétablissement, imposition, maintien et consolidation de la paix, formant un continuum d'actions depuis la prévention des conflits jusqu'à la consolidation de la paix. Il distingue les opérations de maintien de la paix de celles d'imposition de la paix, et réaffirme les trois principes fondateurs des opérations de maintien de la paix : consentement, impartialité et usage restreint de la force.

Kofi Annan secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2006 s'inscrit dans une certaine continuité de ce rapport tout en déplorant les échecs de l'ONU en Bosnie, Somalie et Rwanda.

Il va essayer de profondément réformer l'ONU. Il tente en vain de réformer le conseil de sécurité qui entrave l'action de l'ONU. Il déplore la domination sur l'ONU par les puissances et le manque de représentation des pays du sud.

Malgré tout sous sa direction l'organisation a enrichi son spectre d'activités diplomatiques, incluant la médiation, la négociation, la diplomatie préventive, la défense du droit d'intervention humanitaire, et la promotion du concept de « responsabilité de protéger ». (ex au Kosovo en 1999)

Annan a vigoureusement appuyé les efforts des Casques bleus de l'ONU dans leurs missions de prévention et de rétablissement de la paix. Il a également pris des initiatives pour combattre les inégalités mondiales, telles que la pauvreté, les problématiques de genre, la lutte contre le sida, et le développement en Afrique, tout en défendant la liberté de la presse (notamment en appuyant la création de l'association Cartooning for Peace.)

Les réformes initiées par Kofi Annan se sont concrétisées par des interventions significatives sur la scène internationale. Les années 1990 ont vu une augmentation des opérations de maintien de la paix dans des régions comme le Timor oriental, le Kosovo et Haïti. En 2001, Annan a approuvé l'intervention d'une coalition militaire menée par les États-Unis en Afghanistan pour combattre Al-Qaida et le régime taliban. Malgré certaines résistances, il a soutenu la création de la Cour pénale internationale (CPI) en 1998. En outre, ses tournées diplomatiques ont été cruciales pour désamorcer des conflits potentiels, comme entre les États-Unis et l'Irak en 1998, pour négocier la fin du conflit au sud-Liban en 2000, et pour encourager la pacification entre Israéliens et Palestiniens, basée sur le principe de « la terre pour la paix » en 2000.

Cependant l'action de Kofi Anan reste à nuancer : Les appels au renforcement de l'action multilatérale ont obtenu peu d'échos. Sous Kofi Annan, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a assisté à la guerre entre les États-Unis et l'Irak en 2003, sans l'aval du Conseil de sécurité. L'échec de la réforme en profondeur de l'ONU comme il le souhaitait a également été constaté. Le Conseil de sécurité n'a pas été réformé et réorganisé administrativement. L'action des Casques bleus est à nuancer, car dès le début des années 2000, le nombre de morts ne cesse d'augmenter (plus de 100 en 2005) avec en particulier l'intervention des troupes dans l'opération menée entre l'Éthiopie et l'Érythrée et des exactions commises par les casques bleus sont régulièrement dénoncées. (ex Mission d'observation des Nations unies au Congo en 2004)

